

Liberte Politique

/

Le CV exemplaire du repris de justice Cambadélis.

Article rédigé par , le 25 octobre 2016

[Source : Riposte Laique]

Quand on sait qu'il devrait être passé par la case prison...
Un CV qui vaut le détour ! Cambadélis.

Quel culot! Ecoeurant! Insupportable! Assez de minables malhonnêtes!
La République exemplaire!

Si vous aviez encore quelques doutes sur les compétences
de certains qui nous gouvernent.... Voilà par quel genre de citoyen
nous sommes gouvernés !

Jean-Christophe Cambadélis : Il rentre en politique sous la bannière trotskyste. Il sera membre de
l'Organisation Communiste Internationale à partir de 1971.
Il préside l'UNEF de 1980 à 1984 (qu'il laissera ensuite à un certain Julien DRAY, celui qui collectionne les
montres de luxe).

Après 15 ans de militantisme d'extrême gauche, il entre au parti socialiste en 1986.
Il n'a jamais eu de diplômes légaux en dehors de son baccalauréat. Il obtient cependant un diplôme de
doctorat du 3ème cycle soutenu en 1985 à Paris VII. Son directeur de thèse (Pierre Fougeyrollas) est
lui-même membre de l'OCI (Organisation Communiste Internationale) et sa thèse est convaincue de plagiat
par l'auteur Laurent Mauduit. Celui-ci démontre qu'il a obtenu sa thèse en moins d'un an (au lieu de 2 à 3 ans
en moyenne) et sans aucun des diplômes universitaires requis pour présenter une thèse de 3ème cycle.
Médiapart présentera une enquête qui confirme la fraude et le plagiat.

Ce diplôme usurpé lui permet d'accéder à des postes de responsabilités au sein du PS et dans diverses
structures chapeautées par le PS.

C'est ainsi qu'il obtient un emploi fictif à l'AGOS, société gestionnaire de foyers de travailleurs immigrés
auprès de laquelle il va bénéficier d'un emploi fictif entre 1993 et septembre 1995. Ce poste lui rapporte plus
de 442 000 francs (environ 67 382 euros).

Poursuivi pour recel d'abus de bien sociaux, il est condamné en janvier 2000 à cinq mois de prison avec
sursis et 100 000 francs d'amende (environ 15 244 euros) par le tribunal correctionnel de Paris (donc son
bénéfice après amende est de 52.138 EUR).

Mis de nouveau en examen le 7 juin 2000 pour abus de confiance dans l'affaire de la MNEF, il est soupçonné
d'avoir bénéficié d'un emploi fictif au sein de cette mutuelle étudiante entre 1991 et 1995, pour lequel il
aurait touché 620 500 francs (94 580 euros) d'une filiale de la MNEF, au titre d'une activité permanente de
« conseil ». Sans qu'aucun recours pour exercice illégal de cette profession n'ait été intenté contre lui.

De 1991 à 1993, c'est en qualité de « sociologue » que Jean-Christophe Cambadélis a été rétribué à hauteur
de 420 499 francs (64 104 EUR) par la Mutuelle interprofessionnelle de France (MIF), une filiale de la
MNEF. Cambadélis était alors député, avec revenus afférents.

Non réélu en 1993, il reçoit jusqu'en 1995 quelque 200 000 francs (30489 EUR) supplémentaires de la MIF,
en tant qu'administrateur « chargé des contacts auprès des ambassades ou des universités ».

Il est également pris dans le scandale des fausses factures de la MNEF et sera condamné à ce titre aussi.

Le 2 juin 2006 il est reconnu « coupable de recel d'abus de confiance » et condamné à six mois de prison avec sursis et 20 000 euros d'amende par la 11e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris (donc après paiement de l'amende il aura un bénéfice de 169 069 EUR).

Ce cadre PS qui n'a jamais travaillé de sa vie et n'a jamais obtenu de diplômes autres que son baccalauréat aura néanmoins perçu – frais de condamnations déduits – la somme totale de 221 207 EUR au titre d'emplois fictifs. Il est élu député socialiste en 1988 et perçoit des indemnités conséquentes à ce titre.

En 1990 il fonde le Manifeste contre le Front National où il développe « la stratégie du harcèlement démocratique ». Fort de ses glorieux états de service il devient vice-Président du Parti Socialiste en octobre 2012. Puis, après la défaite du PS aux municipales de 2014 il remplace Harlem DÉSIR à la tête du PS.

C'est de ce poste qu'il continue son activisme trotskyste et son enrichissement sans cause. Car il n'a jamais travaillé de sa vie et n'a d'ailleurs aucune compétence professionnelle ni aucune aptitude au travail.

En 2015 il publie le brillant « A gauche, les valeurs décident de tout »... ouvrage qui s'est vendu à 278 exemplaires !

Martine Chapouton